

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF/ 096225019288610

1^{ere} MISE EN DEMEURE

A L'ENTREPRISE

SARL BPI-ENH DOUDAH
Cité 392 Lqts Centre commercial Boumerdes

Conformément aux dispositions de l'article 149 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et délégation de service public, et l'article 08 du marché conclu avec votre entreprise pour l'acquisition de bacs à ordures ménagères de différents volumes en lot unique et :

- Vu le marché N°38/BW/2026 visé par le contrôleur budgétaire.
- Vu l'Ordre de service de démarrage de la livraison notifié le 17/05/2026.
- Vu l'expiration du délai de livraison (29 jours) en date du 14/06/2026.

L'entreprise SARL BPI-ENH DOUDAH est mise en demeure de procéder à la livraison du matériels suscités dans un délai de quarante-huit (48) heures à partir de la première parution de cette mise en demeure sur les quotidiens nationaux, la presse électronique ou le BOMOP ; faute de quoi le service contractant se réserve le droit d'appliquer les mesures réglementaires qui s'imposent conformément à la réglementation en vigueur.